



Organisme Agréé de l'Adoption

COMPTE-RENDU D'ACTIVITE DE L'OAA en 2019

VOLET ADOPTION

Les procédures d'adoption mises en place en Haïti depuis la signature de la convention de La Haye, par la complexité administrative surtout, connaissent un réel ralentissement, aggravé par les récents événements qui ont affecté la vie quotidienne d'une grande partie du pays.

La Direction Générale de l'IBESR a été rencontrée en fin d'année, lors de la venue des collaborateurs de Mme Arielle Jenty à Paris, à l'invitation de la MAI. Mais la mission inter OAA n'a pu se déplacer comme prévu à Port au Prince en novembre 2019 en raison de la crise politique violente qui sévit dans le pays.

Cette crise a ralenti le fonctionnement du Collège d'apparement, des structures relatives à l'adoption, et des tribunaux momentanément fermés.

La Direction Générale renforcée en aide juridique et politique veille au respect et à la bonne application de la législation en matière d'adoption et lutte contre les gains matériels indus. L'objet, la composition, et le fonctionnement clairement définis sont de nature à rassurer sur la rigueur des dossiers des enfants proposés à l'adoption internationale. Lesquels sont présentés selon leur date d'enregistrement à l'IBESR, autant que faire se peut, selon aussi l'âge des enfants présentés en adoption.

Ces nouvelles procédures montrent une grande rigueur dans la préparation des dossiers, le suivi des crèches, la préparation des familles biologiques confiant leur enfant en adoption et le suivi des familles adoptives lors de la période de familiarisation.

LES ENFANTS ADOPTES

En 2019, 6 enfants âgés de 4 à 9 ans à l'arrivée ont été confiés à des familles françaises (5 garçons et 1 fille) :

- 1 garçon de 8 ans dans le Val d'Oise,
- 1 garçon de 9 dans le Morbihan,
- Une fratrie (garçon 8 ans et petite fille de 7 ans) et un petit garçon de 4 ans dans les Deux-Sèvres

Et un petit garçon de 5 ans en Loire Atlantique.

LES ADOPTANTS

- Trois couples mariés, sans enfant (autour de 45 ans), cadres et professions libérales.
- Deux candidates à l'adoption célibataires, dans la quarantaine et occupant des postes de cadres.
- Départements tels que définis ci-dessus :95, 56, 79, 44.

ACTIVITE DE L'OPERATEUR

L'OAA exerçant son activité sur le seul territoire haïtien, beaucoup de demandes d'adoption ont reçu une réponse négative, ou une réponse d'attente les dirigeant sur d'autres OAA ou sur l'AFA selon les profils.

71 demandes ont été enregistrées dont 20 « internet », via le site de l'OAA, ce qui montre une baisse du nombre de demandes. Cette chute semble correspondre à l'augmentation du coût de l'adoption avec les frais induits par la période de socialisation (nécessité d'effectuer plusieurs vols plus le coût des séjours dans le pays durant les deux semaines de socialisation et la dernière semaine sur place).

13 demandes ont été acceptées à la suite des entretiens accordés. A noter une sélection plus rigoureuse compte tenu des quotas imposés aux OAA.

En lien avec la FFOAA, l'OAA propose régulièrement des formations aux postulants, de manière à mieux les préparer à l'arrivée de l'enfant, et aussi de vivre cette longue période d'attente avant l'apparement.

Via l'OAA, des rencontres avec les familles rentrées de socialisation contribuent à rassurer les familles en attente. Les témoignages sont très appréciés car les postulants touchent la problématique et peuvent interroger sur les ressentis, et les questions à se poser.

La réunion organisée avec notre correspondant est d'un réel intérêt en ce sens qu'elle permet aux familles de faire connaissance avec celui qui les attendra à l'aéroport et qui les accompagnera dans leur voyage jusqu'à la crèche et dans le suivi de leur dossier.

Les candidats sont très préparés au départ dans le pays, y compris avec une fiche de recommandations, d'adresses et de numéros de téléphone... et l'interdiction formelle de quitter l'aéroport avant la prise en charge physique par notre opérateur, le trajet aéroport/hôtel/crèche étant depuis toujours un temps à risque.

L'OAA a poursuivi le suivi des enfants arrivés depuis le séisme et plus régulièrement pour les enfants arrivés depuis 2014 sur le territoire français (4).

Les suivis sont effectués régulièrement par la psychologue clinicienne de l'association ou via des vacations déléguées aux psychologues du secteur privé, et transmis régulièrement à l'IBESR, accompagnés de photos.

LA SANTE DES ENFANTS

Les postulants sont informés des problèmes courants qui peuvent être rencontrés, mais la longueur du séjour en crèche, accompagnée d'un suivi médical et d'une alimentation équilibrée montre que les enfants arrivent en bonne santé et moins dénutris qu'à une époque ancienne.

L'accompagnement santé que nous avons pu proposer aux crèches n'est pas toujours bien accueilli. Le but étant d'apporter du soin à l'enfant, mais c'est plutôt vécu comme une ingérence.

Les responsables santé de l'opérateur ont suivi chacun une formation.

LES RELATIONS AVEC LES PAYS D'ORIGINE

L'OAA n'a pas effectué la mission en Haïti courant novembre, dans le cadre d'une mission commune avec trois autres OAA, suivant en cela les recommandations de la MAI.

A noter que l'OAA a pu recevoir son correspondant et qu'il a pu rencontrer les familles en juin 2019. Une directrice de crèche de passage en France à l'occasion de l'invitation d'une association a pu également nous visiter et nous donner son point de vue sur l'évolution de l'adoption et de l'insécurité vécue dans le pays.

La mission de l'opérateur est reportée fin avril 2020, en fonction de l'évolution de la situation en Haïti.

RELATIONS AVEC LES CONSEILS DEPARTEMENTAUX, LES OAA ET AUTRES INSTANCES

L'OAA entretient des liens institutionnels avec les départements dans lesquels elle est autorisée et leur transmet régulièrement son rapport d'activité. Elle les tient informés des propositions d'appariement, des arrivées des enfants et rencontre les services de l'ASE selon les cas. Elle poursuivra ses visites aux départements comme chaque année.

L'OAA intervient dans les réunions d'information départementales à la demande, également aux invitations d'EFA (exemple en septembre dans le Lot et Garonne)

L'OAA a participé à la réunion d'information organisée par la MAI à l'intention des Conseils Départementaux à Paris début novembre.

L'OAA entretient des relations avec les OAA partenaires, selon les considérations éthiques qui les rassemblent (*Accueil et Partage, Enfants du Monde, RDSEE, Agir pour l'Enfant, COFA LYON*) mais aucun lien avec l'AFA.

C'est ainsi que les adoptants des 4 OAA ont pu bénéficier de plusieurs formations, dont l'une sur la période de socialisation qui a rencontré un grand succès.

L'OAA entretient des relations régulières avec la FFOAA avec laquelle plusieurs formations sont proposées et très suivies.

ACTIVITES DE FORMATIONS

Ainsi qu'évoqué dans les paragraphes précédents, l'OAA s'attache à faire participer les adoptants aux multiples formations proposées, ce qu'ils font volontiers, et qui leur permet aussi de tisser des liens avec des familles qui vivent la même histoire, les mêmes appréhensions et les mêmes joies.

Les membres du bureau et du CA suivent également des formations pour se perfectionner et compléter leurs connaissances.

L'OAA communique aussi régulièrement par mailings avec ses familles et publie une « Lettre de Ti. Malice ».

OBJECTIFS et PERSPECTIVES

L'OAA souhaite poursuivre l'œuvre entreprise en Haïti dans son accompagnement des candidats. Il est prévu d'atteindre le quota de dossiers qui nous est fixé.

Les contacts noués au Burkina Faso sur le volet humanitaire, formation dans les établissements scolaires, mise en place d'un crédit solidaire, élevage de volailles, aide à la scolarisation, voudraient que nous puissions œuvrer à l'adoption dans la région du Plateau Central jumelé avec la Région Aquitaine qui est la nôtre. Eventuellement l'OAA forme le vœu de s'ouvrir à d'autres pays.

VIE DE L'OPERATEUR

La composition du bureau et du CA n'a pas connu de modification.

Pour ce qui est des nouvelles autorisations départementales, l'OAA a été autorisée dans le département de la Mayenne.

Dossiers en cours : 4 dossiers apparentés (5 enfants)
Dossiers en attente : 38 dossiers en attente d'apparementement
Dossiers en cours de constitution : 4
Dossiers en cours d'instruction : 2

L'assemblée Générale annuelle s'est déroulée durant le week-end de Pentecôte et a rassemblé 120 participants, en présence de M. Vanel LAURENT, représentant l'OAA en Haïti, de Mme LOUIS, collaboratrice du cabinet BEDY de Port au Prince et de Mme SALOMON, directrice de la crèche Nid d'Amour en déplacement en France à cette période.

LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Aucun cas de maltraitance ou d'échec n'a été constaté. Plutôt, il faut constater que les enfants accueillis après 2010 se sont bien adaptés et à ce jour ne montrent pas trace de désordres psychologiques dus au séisme. Ce qui est réconfortant et montre que la résilience est réelle.

Les jugements d'adoption sont prononcés en « adoption plénière ». Seuls quelques rares TGI prononcent des jugements d'adoption simple sur les derniers dossiers séisme présentés tardivement.

A ce jour, deux familles n'ont toujours pas obtenu le jugement pour l'enfant qui leur a été confié en adoption.

LA RECHERCHE DES ORIGINES

Aucune demande en 2019.

FINANCES

Les finances de l'association, contrôlées par le Cabinet d'Expertise Comptable FAUCHER-FERRIER sont équilibrées. Nous sommes dans l'attente du bilan 2019.

Elles devront être gérées au plus près puisque l'OAA s'est installé dans de nouveaux locaux plus fonctionnels, mais plus coûteux en loyers et en charges.

L'association fonctionne avec des bénévoles mais les frais de fonctionnement, les frais de déplacements et les missions absorbent une grande part de la section de fonctionnement du budget adoption.

Le volet humanitaire est autosuffisant. Cela grâce à l'aide de la Région Aquitaine (ex-Limousin). Plusieurs dossiers ont pu être retenus dans le cadre de la coopération internationale.